

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2013

CONSOMMATION - (N° 1015)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE566

présenté par
M. Hammadi, rapporteur

ARTICLE 5

À la dernière phrase de l'alinéa 129, substituer aux mots :

« par les »,

le mot :

« aux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.